6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

Téléphone : à LILLE N° 1.02 — à ROUBAIX N° 3.28 — à LENS N° 1.02

ABONNEMENTS — 3 mois / 6 mois / Un an
Nord et Départements limitrophes . . . . . 4 fr. 50 — 9 fr. — 18 fr.
Autres départements. . . . . 5 fr. 50 — 11 fr. — 22 fr.
Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

Le Numéro 5 Centimes

PUBLICITE
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger

Jeudi 9 Janvier 1908

Le ministre des travaux publics à Courrières

LA CRISE MONETAIRE

Nous ne reviendrions point sur le cas de la crise monétaire aux Etats-Unis, si nous ne savions pas aujourd'hui qu'elle est due tout entière aux coupables agissements des trusts.

Ceux-ci en veulent à M. Roosevelt de leur être hostile, et c'est pour l'empêcher d'être réélu qu'ils n'ont pas craint de jeter leur pays dans une crise qui lui porte un préjudice énorme

Cette crise ne peut s'expliquer que par le retrait subit de l'argent que les trusts avaient déposé dans les banques d'Etat, retrait opéré dans le but unique de discréditer le gouvernement et sa politique.

On comprend, en effet, qu'un gouvernement qui a fait condamner la « Standard Oil C°... », à 28 millions de dollars d'amende ne puisse pas plaire à des milliardaires, dont le seul souci est de s'enrichir de plus en plus aux dépens des travailleurs.

Les nationalistes français, qui nous regardent avec des yeux ronds de surprise, quand nous disons qu'un des premiers actes des socialistes, quand ils seront devenus les maîtres du Pouvoir, sera d'interdire les associations de capitaux, commencent-ils à comprendre que les trusts après avoir acculé les prolétaires à l'extrême misère, finiront un jour par les atteindre eux, bourgeois, qui se croyaient tout à fait à l'abri de ces opérations financières

Un gouvernement, quel qu'il soit ne peut pas lutter efficacement contre les grandes associations qui détiennent la plus grande partie de la richesse nationale ; non seulement il ne peut pas lutter, mais il est obligé, s'il veut vivre, d'entrer en composition avec elles, et partant d'abandonner toute initiative pour ne gouverner que suivant leur bon plaisir. C'est ce que le ministre anglais Disraëli a traduit ainsi : Les gouvernants sont des pantins, dont les financiers tirent les ficelles

Grâce à leur prodigieuse fortune et à leur désir incessant de l'augmenter, les trusts deviennent un danger, même pour la classe bourgeoise ; car étant donné qu'on gagne en proportion des capitaux que l'on possède, les trusts menacent de faire le vide dans toutes les bourses, et de porter par conséquent la ruine partout.

Le président Roosevelt l'a compris ; malheureusement, si bien intentionné soit-il, il n'est pas de force, ni son gouvernement non plus, à mater des gens qui sont assez riches pour acheter tout, voire la conscience des juges. Au surplus, il y a eu préméditation de leur part, ce qui le prouve, c'est que pendant ces dix dernières années, les Etats-Unis ont exporté plus de marchandises qu'il n'en ont importé. La production des mines d'or, à elle seule, a atteint la somme de 96.500.000 dollars, presque cinq milliards de francs. Le pays est donc, malgré la dépense faite à l'étranger par les touristes américains, plus riche qu'auparavant, ce qui est loin de justifier la crise monétaire qu'il subit actuellement.

Conclusion : elle a été provoquée par les milliardaires pour répondre du tac au tac à la guerre que leur a déclarée le président Roosevelt. La plus grande preuve qu'on en puisse donner, c'est que la « Standard Oil », pour ne parler que de cette corporation a emprunté aux banques de New-York sur des valeurs mobilières, et sans motif légitime, trois cents millions de dollars. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Les banques de New-York, faute d'argent, n'ont pu faire face à leurs engagements ; d'autres banques furent entraînées dans cette déroute, et les patrons, mis dans l'impossibilité de se procurer de quoi payer leurs ouvriers, virent ceux-ci faire grève. Comme conséquence finale, ces derniers se trouvèrent sans travail.

Faillites, chômages, ralentissement général du commerce, tel est le bilan actuel de la situation qui, quoi qu'on en dise, ne s'améliore pas, de par la volonté des puissantes corporations financières.

Cet état de choses est confirmé par le « Times », lequel annonce le renvoi en masse des ouvriers, et la réduction des heures de travail dans toutes les grandes villes. L'ère de ruines et de faillites, pour beaucoup de faibles, ne fait que commencer et personne ne peut prédire jusqu'où elle se répercutera !

L'Europe en ressentira certainement les effets ; déjà, comme un cri d'alarme, la banque d'Angleterre vient de porter l'escompte à 7 1/2 pour cent.

Il y a cependant un moyen bien simple, non seulement d'améliorer cette situation économique, mais encore de la rendre prospère. Pourquoi n'y recourt-on pas ? C'est de nationaliser le sol et d'interdire les associations de capitaux.

En nationalisant le sol, on empêche les riches de se rendre acquéreurs des moyens de production, et en interdisant les associations de capitaux, on empêche les financiers d'édifier, comme de nos jours, de colossales et scandaleuses fortunes, qui n'ont d'autre effet que de causer la misère du plus grand nombre et de perturber l'ordre public.

Ferrero écrivait, il y a plus d'un an : « Ce qui semble certain, c'est que ce régime d'avidité et d'exploitation financière à outrance, ce débordement de luxe et de plaisirs, cette surexcitation des orgueils nationaux, dont nous sommes témoins dans toute l'Europe et l'Amérique, détruiront les bases morales et intellectuelles de notre civilisation. »

Présentement, si l'on n'y prend pas garde, c'est-à-dire si l'on n'enraye pas l'expropriation pour cause d'utilité privée, que pratiquent les trusts, il ne restera plus au peuple américain qu'à choisir entre la misère, ou l'expropriation pour cause d'utilité publique de tous les biens accaparés. Somme toute, le président Roosevelt redoute ce jour-là, car c'est un démagogue, qui ne s'attaque aux trusts que pour mieux soutenir la classe bourgeoise, à laquelle il appartient. Les vaincra-t-il à temps ? C'est peu probable

Voyez ce qui se passe dans les pays miniers. Les exploitants ne calculent que les bénéfices résultant de l'extraction du charbon, nullement les moyens à employer pour sauvegarder la vie de leurs ouvriers ; aussi voyons-nous un peu partout, des explosions se produire par défaut de ventilation.

Ventiler, c'est dépenser de l'argent en pure perte, une réduction des dividendes devant s'ensuivre. Pourquoi ne pas continuer l'exploitation dans des conditions défectueuses ? Une explosion est à redouter ? Laissons-la se produire. A ce moment, nous nous efforcerons de prouver qu'il n'y a pas eu de notre faute, et certainement nous y parviendrons.

Dernièrement, encore, à Darr, en Amérique, 200 mineurs ont été tués. Les plus expérimentés s'attendaient à une catastrophe, que les exploitants n'ont pas voulu éviter, bien que les ingénieurs aussent parfaitement que la ventilation était défectueuse. Ce sont les nécessités de l'existence qui poussent les ouvriers, même quand ils sont conscients du danger qu'ils courent, à exposer leur vie. Les exploitants le savent et en abusent !

Quand donc nous trouverons-nous en face de magistrats assez intègres pour ne pas subir l'influence de la haute condition sociale des gens qu'ils ont à juger ? On peut dire qu'à ce moment-là la question sociale sera en voie d'être résolue.

G. POTRON.

Hier & Aujourd'hui

Les écoles d'infirmières

Il est bien certain que nos services hospitaliers, nos sanatoria, nos crèches, nos maternités, nos hôpitaux d'enfants, souffrent de la pénurie d'infirmières ; chaque jour les médecins traitants regrettent de n'avoir pas à leur disposition un personnel plus nombreux, analogue à celui des « nurses anglaises ». Ce sont, en effet, des femmes dévouées, expertes, instruites, auxiliaires précieuses et averties du médecin.

Nos infirmières françaises ne le cèdent certes en rien à leurs camarades anglaises, au point de vue du dévouement et de la bonne volonté, mais il faut reconnaître qu'il leur manque l'instruction générale et l'éducation professionnelle suffisantes ; trop souvent ce sont des « servantes » que l'administration recrute au rabais ; on demandera à la routine de suppléer à l'instruction spéciale ; elles demeureront toujours incapables d'aider convenablement le médecin.

L'Assistance publique vient de faire, à Paris, le premier pas dans la voie qui apportera un remède à cet état de choses. Elle vient d'ouvrir à la Salpétrière une école, pour donner aux infirmières une instruction générale et une instruction professionnelle suffisantes. En même temps, elle se propose de relever leur situation matérielle et morale, pour la mettre en rapport avec leur haute mission sociale.

Cette école de la Salpétrière est exclusivement un internat ; elle est aménagée pour recevoir 150 élèves qui disposent chacune d'une chambre particulière, coquettement meublée, chauffée au calorifère, éclairée à l'électricité. Le matin, ces élèves sont réparties entre les divers hôpitaux de Paris, passent dans tous les services, se joignent dans les salles au personnel de service, et acquièrent ainsi l'instruction pratique nécessaire. Dans l'après-midi, des médecins et sages-femmes des hôpitaux, dans des cours ou leçons, font leur éducation théorique. La discipline de l'école est sévère, pour être une garantie de moralité : les élèves ne peuvent sortir le dimanche que dans leur famille ou, si elles ne sont pas Parisiennes, dans une famille agréée par l'administration.

Le programme des études exige, pour être utilement suivi, une instruction primaire soigneuse : 75 candidates seront admises chaque année à la suite d'un concours. Après deux ans d'école, celles qui subiront avec succès l'examen de sortie, recevront le diplôme d'infirmières de deuxième classe et, immédiatement un poste qui leur assurera 600 francs par an, logées et nourries. Elles parviendront rapidement à la première classe, aux situations de surveillantes ; bien rémunérées, assurées d'une retraite, elles pourront, comme les « nurses anglaises », faire une carrière honorable et honorée, dans les hôpitaux.

Le premier pas est fait, disions-nous. Il est de toute évidence, qu'étant donnés les bons résultats déjà obtenus à Paris, des mêmes écoles se créeront, rapidement, dans tous les grands centres et, à tout le moins, en chaque siège de Faculté.

E. DESMONS.

CHRONIQUE

Le duc Richard de Portland

Que signifiait cet isolement de l'insoucieux seigneur anglais ? Subissait-il quelque attaque de spleen ? — Lui, ce cœur si natalement joyeux !... Impossible !... — Quelque mystique influence apportée de son voyage en Orient ? — Peut-être. — L'on s'était inquiété à la Cour, de cette disparition. Un message de Westminster avait été adressé, par la reine, au lord invisible.

⁂

Accoudée auprès d'un candélabre, la reine Victoria s'était attardée, ce soir-là, en audience extraordinaire. A côté d'elle, sur un tabouret d'ivoire, était assise une jeune liseuse, miss Héléna H....

Une réponse, scellée de noir, arriva de la part de lord Portland. L'enfant, ayant ouvert le pli ducal, parcourut de ses yeux bleus, souriantes lueurs du ciel, le peu de lignes qu'il contenait. Tout à coup, sans une parole, elle le présenta, paupières fermées, à Sa Majesté.

La reine lut donc elle-même, en silence.

Aux premiers mots, son visage, d'habitude impassible, parut s'empreindre d'un grand étonnement triste. Elle tressaillit même, puis, muette, approcha le papier des bougies allumées. Laissant tomber, ensuite, sur les dalles, la lettre qui se consumait :

— Milords, dit-elle à ceux des pairs qui se trouvaient présents, à quelques pas, vous ne reverrez plus notre cher duc de Portland. Il ne doit plus siéger au Parlement. Nous l'en dispensons par un privilège nécessaire. Que son secret soit gardé ! Ne vous inquiétez plus de sa personne, et que nul de ses hôtes ne cherche jamais à lui adresser la parole.

Puis, congédiant d'un geste, le vieux courtier du château :

— Vous direz au duc de Portland ce que vous venez de voir et d'entendre, ajouta-t-elle après un coup d'œil sur les cendres noires de la lettre.

Sur ces paroles mystérieuses, Sa Majesté s'était levée pour se retirer en ses appartements. Toutefois, à la vue de sa liseuse demeurée immobile et comme endormie, la joue appuyée sur son jeune bras blanc posé sur les moires pourpres de la table, la reine, surprise encore, murmura doucement :

— On me suit, Héléna ?

La jeune fille persistant dans son attitude, on s'empressa auprès d'elle.

Sans qu'aucune pâleur eût décelé son émotion — un lis, comment pâlir ? — elle s'était évanouie.

⁂

Une année après les paroles prononcées par Sa Majesté, pendant une orageuse nuit d'automne, les navires de passage à quelques lieues du cap de Portland, virent le manoir illuminé.

Oh ! ce n'était pas la première des fêtes nocturnes offertes, à chaque saison, par le lord « absent ».

Et l'on en parlait, car leur somptueuse excentricité touchait au fantastique, le duc n'y assistant pas.

Ce n'était pas dans les appartements du château que ces fêtes étaient données. Personne n'y entrait plus ; lord Richard, qui habitait, solitairement, le donjon même, paraissait les avoir oubliés.

Dès son retour, il avait fait recouvrir, par d'immenses glaces de Venise, les murailles et les voûtes des vastes souterrains de cette demeure. Le sol en était dallé de marbres et d'éclatantes mosaïques. Des tentures de haute lice, entr'ouvertes sur des torsades, séparaient, seules, une enfilade de salles merveilleuses où, sous d'étincelants balustres d'or tout en lumières, apparaissait une installation de meubles orientaux, brodés d'arabesques précieuses, au milieu de floraisons tropicales, de jets d'eau de senteur en des vasques de porphyre et de belles statues.

Là, sur une amicale invitation du châtelain de Portland, « au regret d'être absent toujours », se rassemblait une foule brillante, toute l'élite de la jeune aristocratie de l'Angleterre, des plus séduisantes artistes ou des plus belles insoucieuses de la « gentry ».

Lord Richard était représenté par l'un de ses amis d' « autrefois ». Et il se commençait alors une nuit princièrement libre.

Seul, à la place d'honneur du festin, le fauteuil du jeune lord restait vide, et l'écusson ducal qui en surmontait le dossier demeurait toujours voilé d'un long crêpe de deuil.

Les regards, bientôt enjoués par l'ivresse ou le plaisir, s'en détournaient volontiers vers des présences plus charmantes.

Ainsi, à minuit, s'étouffaient, sous terre, à Portland, dans les voluptueuses salles, au milieu des capiteux arômes des exotiques fleurs, les éclats de rire, les baisers, le bruit des coupes, des chants enivrés et des musiques.

⁂

Mais, si l'un des convives, à cette heure-là, se fût levé de table, et, pour respirer l'air de mer, se fût aventuré au dehors, dans l'obscurité, sur les grèves, à travers les rafales des désolés vents du large, il eût aperçu, peut-être, un spectacle capable de troubler sa belle humeur, au moins pour le reste de la nuit.

Souvent, en effet, vers cette heure-là même, dans les détours de l'allée qui descendait vers l'Océan, un gentleman, enveloppé d'un manteau, le visage recouvert d'un masque d'étoffe noire, auquel était adapté un capuce circulaire qui cachait toute la tête, s'acheminait, la lueur d'un cigare à la main, longuement sanglotante, vers la plage. Comme par une fantasmagorie d'un goût suranné, deux serviteurs aux cheveux blancs le précédaient ; deux autres le suivaient, à quelques pas, élevant de fumeuses torches rouges.

Au devant d'eux marchait un enfant ; aussi en livrée de deuil, et ce page agitait, une fois par minute, le court battement d'une cloche pour avertir sur le chemin que l'on s'écartât sur le passage du promeneur. Et l'aspect de cette petite troupe laissait une impression aussi glaçante que le cortège d'un condamné.

Devant cet homme s'ouvrait la grille du rivage ; l'escorte le laissait seul et il s'avançait alors au bord des flots. Là, comme perdu en un pensif désespoir et s'enivrant de la désolation de l'espace, il demeurait taciturne, pareil aux spectres de pierre de la plate-forme, sous le vent, la pluie et les éclairs, devant le mugissement de l'Océan. Après une heure de cette songerie, le morne personnage, toujours accompagné des lumières et précédé du glas de la cloche, reprenait, vers le donjon, le sentier d'où il était descendu. Et souvent, chancelant en chemin, il s'accrochait aux aspérités des roches.

⁂

Le matin qui avait précédé cette fête d'automne, la jeune lectrice de la reine, toujours en grand deuil depuis le premier message, était en prières dans l'oratoire de Sa Majesté, lorsqu'un billet, écrit par l'un des secrétaires du duc, lui fut remis.

Il ne contenait que ces deux mots, qu'elle lut avec un frémissement : « Ce soir ».

C'est pourquoi, vers minuit, l'une des embarcations royales avait touché Portland. Une juvénile forme féminine, en mante sombre, en était descendue, seule. La vision, après s'être orientée sur la plage crépusculaire, s'était hâtée, en courant vers les torches, du côté du tintement apporté par le vent.

— O malheureux ! s'écria dans un sanglot et en se cachant la face, la jeune apparition, lorsqu'elle arriva, tête nue, à côté de lui.

— Adieu ! adieu ! répondit-il.

On entendait, au loin, des chants et des rires, venus des souterrains de la féodale demeure dont l'illumination ondulait, reflétée, sur les flots.

— Tu es libre !... ajouta-t-il en laissant retomber sa tête sur la pierre.

— Tu es délivré ! répondit la blanche advenue en élevant une petite croix d'or vers les cieux remplis d'étoiles devant le regard de celui qui ne parlait plus.

Après un grand silence, et comme elle demeurait ainsi devant lui, les yeux fermés et immobiles, en cette attitude :

— Au revoir, Héléna ! murmura celui-ci dans un profond soupir.

Lorsque, après une heure d'attente, les serviteurs se rapprochèrent, ils aperçurent la jeune fille à genoux sur le sable et priant auprès de leur maître.

— Le duc de Portland est mort, dit-elle.

Et, s'appuyant à l'épaule de l'un de ces vieillards, elle regagna l'embarcation qui l'avait amenée.

Trois jours après, on pouvait lire cette nouvelle dans le « Journal de la Cour » :

« Miss Héléna..., la fiancée du duc de Portland, convertie à la religion orthodoxe, a quitté, hier, le voile aux Carmélites de L... ».

Quel était donc le secret dont le puissant lord venait de mourir ?

Un jour, dans ses lointains voyages en Orient, s'étant éloigné de sa caravane aux environs d'Antioche, le jeune duc, en causant avec les guides du pays, entendit parler d'un mendiant dont on s'écartait avec horreur et qui vivait seul, au milieu des ruines.

L'idée le prit de visiter cet homme, car nul n'échappe à son destin.

Or, ce Lazare funèbre était, ici-bas, le dernier dépositaire de la grande lèpre antique, de la lèpre sèche et sans remède, du mal inexorable dont un Dieu, seul, pouvait ressusciter, jadis, les Jobs de la légende.

Seul, donc, Portland, malgré les prières de ses guides éperdus, osa braver la contagion, dans l'espèce de caverne où rôdait ce paria de l'humanité.

Là, même, par une forfanterie de grand gentilhomme, intrépide jusqu'à la folie, en donnant une poignée de pièces d'or à cet agonisant misérable, le pâle seigneur avait tenu « à lui serrer la main ». A l'instant même, un nuage était passé sur ses yeux. Le soir, se sentant perdu, il avait quitté la ville et l'intérieur des terres, et, dès les premières atteintes, avait regagné la mer pour venir tenter une guérison dans son manoir ou y mourir.

Mais, devant les ravages ardents qui se déclarèrent durant la traversée, le duc vit bien qu'il ne pouvait conserver d'autre espoir qu'en une prompte mort.

C'en était fait ! Adieu, jeunesse : éclat du nom, fiancée aimante, postérité de la race ! Adieu forces, joies, fortune incalculable, beauté, avenir ! Toute espérance s'était engouffrée dans le creux de la poignée de main terrible. Le lors avait hérité du mendiant. Une seconde de bravade — un moment trop noble, plutôt ! — avait emporté cette existence lumineuse dans le secret d'une mort désespérée...

Ainsi mourut le duc Richard de Portland, le dernier lépreux du monde.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

ECHOS

TELEGRAPHIE SANS FIL

La station de télégraphie sans fil de Nauen a repris cette année, la série de ses expériences de communication à longues distances, après avoir apporté à son installation d'importantes améliorations.

Les résultats ont été très brillants. On se souvient que des télégrammes de Nauen ont été reçus, il y a quelques semaines, par une petite station militaire mobile à Kokenenbourg, près Vienne.

A la même époque, le vapeur « Cap Blanco » partait de Hambourg pour Buenos-Ayres. Le navire a reçu tous les jours des dépêches radiotélégraphiques de Nauen ; le dernier télégramme lui est parvenu de Santa-Cruz, dans l'île de Ténériffe, c'est-à-dire à huit jours de navigation de Hambourg. La distance jusqu'à Ténériffe est de 3.700 kilomètres environ, distance supérieure à celle atteinte au cours des tentatives faites précédemment sur d'autres points du globe.

LE PRIX DE L'ARGENT

Le prix de l'argent, après avoir interrompu un moment la baisse continue qui l'avait affecté pendant 37 ans, a recommencé à descendre en 1907. Son cours, coté en pence par once à multiplier par 2,56 pour convertir en francs par kilogramme, était de 1873 à 1903, descendu de 59 à 27. En 1904, on a coté au plus haut 28 9/16, et au plus bas, 25 5/16 ; en 1906, au plus haut 32 2/16, et au plus bas, 29. On avait donc retrouvé le cours de 33 pence, soit 117,50 fr. le kilogramme ; en 1907, on est retombé à 27 pence, soit 96,10 fr. le kilogramme. L'un des facteurs importants de la reprise avait été une série de bonnes années pour l'Inde, qui est de beaucoup le plus grand consommateur d'argent dans le monde. Il est, par exemple, en 1904, en a acheté pour 270 millions de francs, tandis que les autres grands consommateurs prenaient seulement : Japon, 70 ; Détroits, 54,65. En 1907, la mauvaise récolte de l'Inde fait, au contraire, craindre une famine et a restreint la demande du gouvernement indien.

Il est très probable que la chasse à l'or, qui s'accentue en ce moment par suite du krach américain, entraînera une baisse nouvelle de l'argent.

LE ROYAL OPERA-COMIQUE

Il souffle un vent de réaction à Calais. La preuve : On donnait, jeudi dernier, à Calais, la première représentation de *Sapho*, le drame lyrique de Jules Massenet, avec le concours d'une artiste de l'Opéra-Comique. Or, on pouvait lire sur les affiches apposées en ville la mention suivante, en vedette :

« Avec le concours de Mme X..., du Théâtre Royal de l'Opéra-Comique. »

Nous voici revenus aux beaux jours des fleurs de lys, ce nous semble !

LE DOYEN DES HOMMES

Si vous en croyons, notre confrère de Tokio, le « Yorodzu Chobo », l'homme le plus vieux du monde serait un japonais.

Il se nomme Kosaburo Fujimatsu, habite Chifugo et naquit, il y a cent soixante-dix ans, à Yamarzaki, dans la province de Chicago.

Il a assisté aux guerres féodales des daimols, participé à la rebellion des Satsuma, et vu la reconstitution de l'Empire. Il est père de sept fils, il a dix-huit petit-fils et quarante-six arrière-petits fils.

De tous les coins du Japon, on vient le visiter. Bien heureux ceux qui peuvent voir le vénérable patriarche, ils s'en vont avec l'illusion d'avoir, par cette visite, augmenté le nombre de leurs années à vivre sur notre planète.

DEPARTEMENT DU NORD
Arrondissement de Lille

EXTRAIT du jugement rendu contradictoirement par le Tribunal de première instance, séant à Lille, jugeant correctionnellement, à l'audience du 14 décembre 1907.

A la charge de LENSEL Louis-Charlemagne, âgé de 49 ans, né à Fleurbaix (Béthune), le 19 octobre 1858, profession de cultivateur, demeurant à La Chapelle-d'Armentières, rue Marie.

Convaincu du délit de falsification de lait et de mise en vente de lait falsifié commis le 17 octobre 1907 ;

Vu les articles 1er, 3 et 7 de la loi du 1er août 1905,

Le Tribunal le condamne à cent francs d'amende.

Dit que le présent jugement sera, par extrait, en première page, inséré aux frais du condamné dans les journaux *Le Réveil du Nord* et *Le Progrès du Nord*, sans toutefois que le coût de chaque insertion puisse excéder la somme de cent francs.

N'y ayant appel.

Pour extrait conforme
délivré à M. le Procureur de la République,
Le greffier,
Irénée DAMMARETZ.

Vu au Parquet :
Pour le Procureur de la République :
Albert CAUWES.

DEPARTEMENT DU NORD
Arrondissement de Lille

EXTRAIT du jugement rendu contradictoirement par le Tribunal de première instance, séant à Lille, jugeant correctionnellement, à l'audience du 14 décembre 1907.

A la charge de BRIDELANCE Ignace-Joseph, âgé de 41 ans, né à Sainghin-en-Weppes, le 31 janvier 1866, profession de marchand de beurre, demeurant à Lille, rue Bérenger, 15,

Convaincu du délit de falsification de beurre commis le 16 octobre 1907.

Vu les articles 1er de la loi du 16 avril 1896, 1er, 3, 7 et 15 de la loi du 1er août 1905,

Le Tribunal le condamne à quinze jours d'emprisonnement et cinq cents francs d'amende.

Dit que le présent jugement sera, par extrait, en première page, inséré aux frais du condamné dans les journaux *le Réveil du Nord*, *le Progrès du Nord*, *l'Echo du Nord* et la *Dépêche*, sans toutefois que le coût de chaque insertion puisse excéder la somme de cent francs, et affiché au nombre de deux exemplaires dans la commune de Lille, dont un à la porte du domicile de Bridelance et l'autre à la Mairie, avec défense pendant une durée de sept jours d'enlever lesdites affiches. Dit que l'en-tête « Tribunal correctionnel de Lille » sera en caractères de sept cicéros gras, le nom du condamné et les signatures du Procureur de la République et du Greffier en caractères de trois cicéros gras, l'indication des peines d'emprisonnement et d'amende en caractères de deux cicéros gras, le tout avec les majuscules appropriées aux caractères et aux frais du condamné.

N'y ayant appel.

Pour extrait conforme
délivré à M. le Procureur de la République,
Le Greffier,
Irénée DAMMARETZ.

Vu au Parquet :
Pour le Procureur de la République,
Albert CAUWES.

DEPARTEMENT DU NORD
Arrondissement de Lille

EXTRAIT du jugement rendu contradictoirement par le Tribunal de première instance, séant à Lille, jugeant correctionnellement à l'audience du 14 décembre 1907.

A la charge de CAU Pierre-Désiré-Joseph, âgé de 43 ans, né à Neuville-en-Ferrain le 29 décembre 1863, profession de cultivateur, demeurant à Neuville-en-Ferrain.

Convaincu du délit de falsification de lait et vente de lait falsifié commis le 7 septembre 1907.

Vu les articles 1er, 3, 7, 15 de la loi du 1er août 1905,

Le Tribunal le condamne à deux cents francs d'amende.

Dit que le présent jugement sera, par extrait, en première page, inséré aux frais du condamné, dans les journaux *le Réveil du Nord*, *le Progrès du Nord*, sans toutefois que le coût de chaque insertion puisse excéder la somme de cent francs, et affiché au nombre de deux exemplaires dans la commune de Neuville-en-Ferrain, dont un à la porte du domicile de Cau et l'autre à la Mairie, avec défense pendant une durée de sept jours d'enlever lesdites affiches. Dit que l'affiche sera imprimée sur format raisin, en caractères de un cicéro ; que l'en-tête « Tribunal correctionnel de Lille » sera en caractères de dix cicéros gras, le sous-titre en caractères de sept cicéros gras, le nom du condamné et les signatures du procureur de la République et du Greffier en caractères de trois cicéros gras, l'indication des peines d'emprisonnement et d'amende en caractères de deux cicéros gras, le tout avec les majuscules appropriées aux caractères et aux frais du condamné.

N'y ayant appel.

Pour extrait conforme
délivré à M. le Procureur de la République,
Le Greffier,
Irénée DAMMARETZ.

Vu au Parquet :
Pour le Procureur de la République,
Albert CAUWES.

M. Barthou AU NUMERO 5 de Courrières

Le Ministre des Travaux Publics veut se rendre compte par lui-même des mesures prises contre l'incendie de la veine Marie

M. Léon Barthou est un brave homme de ministre. D'abord il n'humilie pas par sa haute taille, comme ce grand zouave de Viviani, notre sympathique préfet. M. Trépont a eu hier sa revanche du numéro 4 de Lens. Du ministre ou de lui-même on n'aurait pas dire lequel était le « galibot ».

Et puis M. Léon Barthou est infiniment compatissant aux pauvres journalistes. Grâce à lui j'ai pu pour la troisième fois pénétrer au sein du domaine de M. Lavaurs. Si M. Barthou reste encore quelques années au pouvoir je ne désespère pas d'être embauché définitivement par la Compagnie de Courrières.

C'est donc à son extrême obligeance que je dois de pouvoir raconter aujourd'hui à mes lecteurs tous les détails de la visite que le ministre des travaux publics vint faire hier, sans crier gare, aux travaux entrepris pour combattre l'incendie de la veine Marie. Mais force m'est de reconnaître aussi que M. Guerre, l'ingénieur principal de la Compagnie se déclara enchanté de conduire sur les dits travaux le représentant du « Réveil du Nord », parce que, disait-il, il n'avait « rien à cacher ».

Comme si j'avais jamais reproché à M. Guerre de cacher quelque chose ! Au contraire je suis incommensurablement heureux de ce qu'il ne cache rien et c'est précisement parce que ses prédécesseurs cachaient tout qu'ils avaient tort.

Monsieur BARTHOU
Ministre des Travaux Publics

L'arrivée du Ministre

Annoncée pour 9 heures, l'arrivée de M. Barthou sur le carreau de la fosse numéro 5, ne s'effectua qu'à 9 heures et demie. Et c'est par un temps épouvantable que l'automobile ministérielle fit son entrée dans la cour où après une courbe savante elle s'arrêta sous les premières colonnes du triage.

Cette arrivée m'en a rappelé une autre. Il y a à peu près deux ans le même ministre pénétrait sur le carreau de la fosse numéro 2. La foule dont les vagues déferlaient jusque sur la barrière de la cour s'écartait respectueusement devant le représentant du gouvernement de la République qui venait féliciter de leur sauvetage inespéré les trente « rescapés ». Cette foule n'y était plus, hier, mais le décor était resté le même et M. Barthou dut ressentir encore cette impression de tristesse et de mélancolie qui se dégage de ce ciel bas et pluvieux sous lequel s'écrase la lourde silhouette des puits dévoreurs d'hommes, monstres accroupis guettant une proie nouvelle.

Le dos rond sous la rafale qui chasse la neige fondue, le ministre descend de l'automobile. MM. Trépont, préfet du Pas-de-Calais, Léon, ingénieur en chef du contrôle, Mollard, sénateur du Jura, de passage à Arras, l'accompagnent. D'une deuxième automobile descendent MM. Heurteaux, ingénieur du contrôle, Chargueraud, directeur au ministère des travaux publics, Ladmirault, chef du cabinet du ministre, Thomet, secrétaire de la préfecture du Pas-de-Calais.

D'un pas rapide tout ce monde se hâte vers les bureaux de la fosse où M. Guerre, ingénieur principal de la Compagnie les reçoit et se met à leur disposition pour leur donner les explications nécessaires.

Le délégué mineur, Lemai, prévenu la veille, attendait le ministre à proximité du bureau, mais on ne crut pas devoir l'inviter à assister à la conférence que tinrent ces messieurs avant de descendre.

Dans les bureaux de la fosse

Ce fut en effet une véritable conférence qui eut lieu dans le bureau où devant les plans étalés, M. Guerre résuma la situation et rendit compte des travaux entrepris depuis le moment où l'échauffement signalé